



Rue de l'Hôpital / Spitalgasse 1
Case postale / Postfach
1701 Fribourg / Freiburg

Tél. 026 305 12 62
Fax 026 305 12 54

Aux organes consultés

(selon liste annexée)

Fribourg, le 5 janvier 2009
ES

Loi sur le sport – Mise en consultation de l'avant-projet

Madame, Monsieur,

Dans son programme gouvernemental 2007-2011, le Conseil d'Etat a exprimé sa volonté de proposer une loi sur le sport afin de définir une organisation appropriée pour chacun des trois domaines que sont le sport scolaire, le sport loisir et le sport de performance et de fixer le cadre nécessaire pour le soutien du canton à des manifestations sportives et à la réalisation d'installations sportives.

L'avant-projet est une loi cadre qui prend notamment en considération l'avant-projet de loi fédérale encourageant la gymnastique et le sport dont la consultation vient de se terminer.

Les règles inscrites dans la loi proposée seront déterminantes dans la mise en œuvre du Concept cantonal du sport qui a fait l'objet d'une consultation en 2004 et dont les résultats ont pu être pris en compte.

Nous vous remettons cet avant-projet accompagné d'un rapport explicatif et nous vous prions de faire parvenir vos observations jusqu'au vendredi **1^{er} mai 2009** à l'adresse suivante : Service du Sport, Route-Neuve 9, Case postale, 1701 Fribourg ou par courrier électronique : sport@fr.ch

En vous remerciant de votre intérêt pour cette consultation, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Isabelle Chassot
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes ment.

Remarque : le projet de loi et les documents mentionnés peuvent être téléchargés depuis l'adresse www.admin.fr.ch/dics